



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.30  
23 octobre 1992

FRANCAIS

---

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 30e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le jeudi 8 octobre 1992, à 10 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)

Débat général [9] (fin)

Allocution du général de division Sitiveni L. Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji

Déclaration de M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Allocution de M. Maxime Carlot Korman, Premier Ministre de la République de Vanuatu

Déclaration du Président

Programme de travail

---

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 40.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (fin)

DEBAT GENERAL

ALLOCUTION DU GENERAL DE DIVISION SITIVENI L. RABUKA, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DES FIDJI

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une déclaration du Premier Ministre de la République des Fidji.

Le général de division Sitiveni L. Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République des Fidji, S. E. l'honorable général de division Sitiveni L. Rabuka, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. RABUKA (Fidji) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur et le privilège, au nom du Gouvernement et du peuple des Fidji, de vous adresser, Monsieur le Président, nos chaleureuses félicitations pour votre élection au poste élevé de Président de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que, sous votre conduite éclairée, la présente session sera couronnée de succès.

Ma délégation exprime sa profonde reconnaissance à votre prédécesseur, M. Samir Shihabi, pour la manière exemplaire avec laquelle il a dirigé les travaux de la dernière session de l'Assemblée générale.

Depuis la dernière session, il y a un an, plusieurs nouveaux Membres ont été admis à l'Organisation. Ma délégation leur adresse ses très chaleureuses félicitations. Nous croyons que le caractère quasi universel de la composition de l'Organisation des Nations Unies que nous connaissons aujourd'hui peut conduire à une meilleure compréhension et, en définitive, à l'adoption de mesures concrètes dans la recherche de solutions durables aux nombreux problèmes auxquels est confrontée notre communauté mondiale.

Le rapport du Secrétaire général est exhaustif et il met en relief la complexité des questions qui se posent au monde aujourd'hui. Ma délégation félicite le Secrétaire général de son rapport détaillé et des mesures importantes qu'il a prises dans le cadre des différentes tâches que

M. Rabuka (Fidji)

l'Organisation lui a confiées. Nous espérons que l'Assemblée générale, à sa quarante-septième session, permettra de trouver des solutions véritables à ces problèmes.

Ces dernières années ont été marquées par de profonds changements. Avec la fin de la guerre froide, nous avons été les témoins de l'émergence d'une nouvelle vague de nationalisme dans plusieurs régions du monde. Ce phénomène traduit une très forte aspiration à l'autodétermination, en particulier sur les plans politique et économique. Mais, dans le même temps, nous avons vu l'économie mondiale s'acheminer vers une interdépendance et une intégration encore plus grandes. Si cette évolution fait naître de brillantes perspectives et opportunités, elle s'accompagne aussi de l'émergence de nouveaux problèmes, d'une plus grande incertitude et d'inégalités persistantes.

Dans la corne de l'Afrique - en Somalie - une tragédie humaine sans précédent se déroule sous nos yeux. La guerre, la sécheresse et l'effondrement de l'autorité civile menacent la vie de millions de personnes. La famine est déjà à l'origine de milliers de morts. Tous les efforts internationaux doivent avoir pour objectif de répondre aux immenses besoins des populations de Somalie.

Nous appuyons pleinement le rôle de l'Organisation des Nations Unies au Cambodge, et nous avons fourni un contingent de police de 50 personnes à l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC). La tâche de l'APRONUC est loin d'être aisée. Fidji estime que le peuple cambodgien doit avoir la possibilité de choisir librement son avenir politique et de jouir de la paix, de la stabilité et du bien-être auxquels il aspire depuis si longtemps.

Nous espérons voir se mettre en place le processus de réforme en Afrique du Sud sur la base des progrès déjà obtenus. Nous demandons instamment que les efforts visant à démanteler l'apartheid progressent le plus rapidement possible afin d'éviter qu'il n'y ait davantage de victimes et d'effusions de sang. La communauté internationale doit continuer à coopérer avec le peuple sud-africain dans ses efforts pour mettre effectivement fin à la violence et réunir les conditions propices au démantèlement de l'apartheid dans le pays.

Mon pays félicite les deux Corée qui, depuis l'année dernière, occupent chacune un siège aux Nations Unies en tant que nouveaux Membres de l'Organisation. Il est encourageant de noter que depuis lors les deux Corée

M. Rabuka (Fidji)

ont intensifié leur dialogue et pris des mesures importantes destinées à renforcer davantage les liens entre les deux pays. La réunification des deux Corée est un pas important sur la voie de l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Nord-Est.

Fidji se félicite du processus de paix au Moyen-Orient. Nous espérons que les parties intéressées saisiront cette occasion pour trouver une solution juste et globale à la question du Moyen-Orient, en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous exhortons toutes les parties intéressées à faire tous les efforts possibles et à faire preuve de compréhension afin qu'une paix juste et permanente s'instaure dans la région. De nombreux soldats fidjiens ont déjà sacrifié leur vie à la cause de la paix dans la région en accomplissant la tâche du maintien de la paix. Nous sommes fermement convaincus que seule l'issue fructueuse du processus constituera un hommage mérité rendu à ces valeureux soldats qui ont donné leur vie en défendant la cause la plus noble de notre monde : la cause de la paix.

L'écart entre les pays développés et les pays en développement s'est encore accru. La population mondiale s'élève aujourd'hui à 5,5 milliards d'habitants, et l'essentiel de cette croissance démographique se concentre dans les pays en développement, qui représentent 77 % de la population mondiale. En outre, 1,4 milliard d'êtres humains vivent dans une pauvreté extrême, et la dette extérieure des pays en développement ne cesse d'augmenter.

En tant que pays en développement, Fidji doit répondre aux demandes pressantes d'une population qui réclame de meilleures conditions de vie. Aussi pensons-nous que la communauté internationale doit tout mettre en oeuvre pour traiter les problèmes économiques que nous rencontrons et y apporter des solutions. Nous demandons instamment aux Nations Unies de continuer à jouer leur rôle de catalyseur de façon à créer un environnement économique international favorable à la consolidation des économies des pays en développement et sous-développés du monde.

Je sais qu'un processus d'étude et de revitalisation de l'Organisation des Nations Unies est en cours. A Fidji, nous appuyons pleinement ce processus, et je demande instamment à tous les pays Membres de l'Organisation d'agir de même afin que des programmes destinés à relever les défis d'une coopération internationale plus étroite puissent être mis en place.

M. Rabuka (Fidji)

Nous nous félicitons des réformes déjà entreprises, qui visent le renforcement du Conseil économique et social. La Charte prévoit que le Conseil économique et social peut offrir aux Etats Membres et aux organes et institutions pertinents du système des Nations Unies des directives générales et une orientation pour toutes les questions liées au développement économique et social. Le Conseil devrait explorer de nouveaux besoins, de nouvelles priorités et opportunités en vue d'une action conjointe internationale et assurer leur coordination. Un sens des priorités dans de tels changements renforcerait l'impact des résolutions.

M. Rabuka (Fidji)

Mon gouvernement est convaincu que le secteur privé servira de pivot au développement de l'économie et par conséquent de la nation. Nous prenons un certain nombre de mesures pour promouvoir et faciliter les activités du secteur privé. A cet égard, en tant qu'Etat insulaire relativement petit, nous nous félicitons de plusieurs initiatives du secteur privé annoncées par les Etats-Unis d'Amérique pour notre région, y compris la commission commerciale conjointe des Etats-Unis et des pays insulaires du Pacifique qui a été proposée.

Fidji appuie fermement aussi les efforts visant à libéraliser le commerce international, et nous attendons notamment l'heureuse conclusion des négociations commerciales de l'Uruguay Round. En fait, Fidji a déjà pris l'engagement de donner aux petits pays insulaires du Pacifique de notre région l'accès en franchise à nos marchés d'un certain nombre de produits de base et de produits finis.

Afin d'assurer le développement économique des pays en développement, il est absolument nécessaire d'assurer à nos exportations un plus grand accès aux marchés des pays développés. Les termes de l'échange en ce qui concerne les exportations des pays en développement, notamment les produits de base, devraient aussi être sensiblement améliorés. Il ne fait aucun doute que la seule option crédible d'une prospérité et d'un développement généralisés passe par un système commercial véritablement ouvert et libéralisé.

Le Gouvernement de Fidji s'est engagé à réaliser un tel objectif. Au cours des quelques dernières années notre propre régime commercial a été considérablement libéralisé. Les contingents à l'importation ont été remplacés par des tarifs douaniers. Le Gouvernement reste engagé à procéder à des réductions continues et constantes au niveau général de la protection des importations. En outre, nous poursuivons une politique tendant à attirer des investissements étrangers grâce à de généreuses incitations aux investisseurs étrangers souhaitant installer des services d'exportation et manufacturer des produits sur place.

Mon pays a eu le plaisir de participer à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro, en juin dernier. Je réitère notre plein engagement à l'égard de plusieurs décisions prises à la Conférence, notamment la Déclaration de Rio, Action 21, la

M. Rabuka (Fidji)

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Déclaration relative aux principes forestiers.

Mon gouvernement appuie la commission sur le développement durable, qui doit faire l'objet d'une discussion plus tard au cours de la présente session. Nous appuyons particulièrement la proposition faisant de la commission l'instance principale consacrée aux consultations et lui donnant un rôle déterminant dans le domaine de l'application du programme Action 21 aux niveaux global, régional et national. La commission devrait être en mesure d'évaluer les progrès dans la mise en oeuvre du programme Action 21, ainsi que de fournir l'instance permettant un plus grand développement et une mise à jour tenant compte de tous les progrès futurs dans les domaines technique, juridique, économique, financier et autres. Pour être efficace, la commission devrait pouvoir compter sur un petit secrétariat bien organisé.

Le réchauffement global et l'élévation du niveau des mers représentent une menace grave pour l'existence même d'un certain nombre de nos petits Etats insulaires voisins du Pacifique Sud, de même que, dirai-je, dans d'autres parties du monde. Nous nous félicitons donc de la Convention-cadre sur les changements climatiques qui représente une première mesure importante en vue de traiter de ces menaces. Nous voulons voir la Convention prendre effet le plus tôt possible. Des négociations de protocoles devraient commencer bientôt, notamment en ce qui concerne les objectifs et les calendriers relatifs à la réduction de gaz carbonique et d'autres émissions de gaz à effet de serre.

Nous nous félicitons également de l'appel de la CNUED concernant une série de réunions et conférences sur le développement durable des petits Etats insulaires. Fidji appuie la convocation de la première conférence globale sur le développement durable des petits Etats insulaires et ses conséquences, et nous suivrons avec la plus vive attention les progrès réalisés en ce qui concerne les dispositions prises en vue de la conférence.

Le programme Action 21 appelait également à des conférences sur la préservation et la gestion des ressources halieutiques, l'un des principaux moyens d'existence de nombre de nos petits Etats insulaires. Fidji souscrit au chapitre d'Action 21 relatif aux ressources marines et, notamment, à la

M. Rabuka (Fidji)

conférence intergouvernementale des Nations Unies proposée en vue d'étudier la question de la diminution des réserves halieutiques et des espèces hautement migratoires dans le cadre de la Convention du droit de la mer.

La CNUED a représenté un grand pas en avant, mais l'étape suivante risque d'être plus difficile. L'esprit dans lequel les différents accords ont été conçus et adoptés doit être accompagné d'une mise en oeuvre rapide.

Nous sommes satisfaits qu'un bon départ ait été pris grâce à l'initiative "Capacité 21" récemment annoncée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui vise à aider les pays en développement à préparer et gérer leurs propres plans de développement durable. Une telle initiative contribuera grandement à faire du programme Action 21 des programmes nationaux efficaces.

Le monde reconnaît aujourd'hui que la dimension humaine et sociale du développement a longtemps été négligée. Le dernier "Rapport relatif au développement humain" du PNUD nous rappelle que développement signifie populations, les plaçant au centre de toutes les prises de décision. Aux Nations Unies, nous aussi devons mettre les populations au centre de toutes nos activités.

Je demande aux Etats Membres d'appuyer le sommet mondial pour le développement social proposé, qui sera convoqué en 1995. Le sommet devrait soulever d'importantes questions sociales et permettre aux problèmes socio-économiques d'être examinés plus globalement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

En outre, la Conférence internationale sur la population et le développement qui sera convoquée en Egypte en septembre 1994 soulignera davantage le lien entre population et développement social. Mon pays attend avec impatience de participer aux deux conférences.

Nous avons bien reçu le rapport du Secrétaire général, intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277), dans lequel figurent son analyse constructive et des recommandations sur la façon de renforcer la capacité de l'Organisation des Nations Unies en matière de diplomatie préventive, de consolidation de la paix et de maintien de la paix. Nous félicitons le Secrétaire général pour ses recommandations pertinentes et certaines des mesures qu'il a déjà prises.

M. Rabuka (Fidji)

Le maintien de la paix a provoqué un relâchement des tensions et des conflits dans plusieurs parties du monde. Fidji s'enorgueillit d'être l'un des pays contribuant des troupes qui aident à promouvoir et maintenir la paix dans diverses parties du monde. Nous appuyons l'élargissement du rôle du maintien de la paix de l'ONU à d'autres domaines, y compris la prévention des conflits et la consolidation de la paix, comme le suggère le Secrétaire général dans son rapport à l'Assemblée. Nous reconnaissons, toutefois, que les opérations de maintien de la paix ne peuvent être couronnées de succès qu'avec la pleine coopération des parties et un mandat clairement défini du Conseil de sécurité.

M. Rabuka (Fidji)

En tant qu'ancien officier militaire, je sais que le maintien de la paix est onéreux et que les contributions financières à l'Organisation sont essentielles si nous voulons réaliser l'objectif ultime qui est d'assurer une paix durable dans notre monde. Ma délégation se félicite des annonces de contributions faites par les orateurs qui m'ont précédé et dont le but est d'assurer un soutien financier adéquat aux activités de maintien de la paix et de secours humanitaires des Nations Unies.

Il convient peut-être à ce stade de rappeler que, lorsque l'ancien Vice-Premier Ministre des Fidji, l'honorable Josefata Kamikamica, a pris la parole à l'Assemblée en 1991, il a annoncé la tenue d'élections en 1992 dans le cadre de la nouvelle constitution. Des élections générales, auxquelles les principaux partis politiques ont participé, se sont déroulées sans violence en mai de cette année. Depuis lors, nous avons eu deux sessions du nouveau Parlement. Si je le mentionne, c'est qu'il y a aujourd'hui dans le monde un appel croissant à la démocratie, dont une des exigences est la tenue d'élections régulières.

Les représentants de mon pays qui ont pris la parole à l'Assemblée ces quatre dernières années ont souligné les changements qui se sont produits et qui continueront de se produire aux Fidji relativement à la nouvelle Constitution qui a été promulguée en 1990 sur la base des recommandations d'une commission multiraciale nationale indépendante. Je suis heureux d'informer cette assemblée mondiale que mon gouvernement s'est engagé à modifier la Constitution de 1990 des Fidji. Le travail préparatoire a déjà été amorcé pour trouver les mécanismes et la procédure de modification. Toutes les communautés des Fidji seront consultées dans le cadre du processus de révision, qui engagera également les représentants du peuple au Parlement ainsi que tous les partis politiques.

En décembre 1988, des 720 000 habitants que compte la population totale, 345 000 appartenaient à la population autochtone. Les Fidji sont leur terre natale. De fait, les Fidjiens, d'après leurs matagalis - unité de terres - sont propriétaires de 83 % de toutes les terres des Fidji. Nous avons une culture et une identité distinctes que nous devons, par nécessité, encourager et mettre en valeur pour la survie même de la race fidjienne. Mon gouvernement s'est engagé à fournir une assistance spéciale continue aux autochtones

M. Rabuka (Fidji)

des Fidji jusqu'à ce qu'ils atteignent un statut économique comparable aux autres communautés des Fidji, conformément aux programmes et politiques autochtones en vigueur dans nombre des Etats membres.

Au nom de mon gouvernement, je remercie sincèrement le Groupe de travail sur les populations autochtones des efforts louables qu'il fait dans l'élaboration de la Déclaration universelle des droits des populations autochtones. Mon gouvernement, dans le cadre de la révision de notre constitution, s'est également engagé à tenir compte de la signification et des obligations découlant de cette déclaration des Nations Unies ainsi que de l'évolution récente du droit international et constitutionnel concernant les droits des peuples indigènes et tribaux. Mon gouvernement appuie également la déclaration faisant de 1993 l'Année internationale des populations autochtones.

Tandis que nous nous réjouissons à l'idée de célébrer en 1993 l'Année internationale des populations autochtones, nous nous approchons de la fin d'une année très importante, l'Année internationale pour les personnes handicapées. Les personnes handicapées appartiennent à toutes les classes, toutes les races, toutes les cultures et tous les pays. Elles partagent avec les groupes autochtones une caractéristique, à savoir que jusqu'à présent elles n'ont guère été entendues. Nous félicitons l'ONU qui a toujours déployé des efforts, y compris cette année, pour présenter à cette tribune les préoccupations des personnes handicapées.

Mon pays reste attaché aux travaux du Comité spécial chargé de la décolonisation. Les progrès réalisés jusqu'à présent ne doivent cependant pas faire oublier ce qu'il reste à faire. Dans la région du Pacifique Sud, nous sommes encouragés par les mesures qui ont été prises par le Gouvernement français, au titre des Accords de Matignon, pour fournir un cadre à l'évolution de la Nouvelle-Calédonie vers l'autodétermination et l'indépendance. Mon gouvernement salue la décision prise par le Gouvernement français, qui a permis à une mission ministérielle du Pacifique Sud de se rendre en Nouvelle-Calédonie l'année dernière et qui facilitera à l'avenir des visites régulières de missions des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt l'examen à mi-parcours des Accords de Matignon d'ici la fin de l'année. Nous estimons qu'il est essentiel à la poursuite des progrès vers la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie.

M. Rabuka (Fidji)

Les Fidji continueront de s'opposer aux essais nucléaires et au déversement de déchets nucléaires et autres déchets dans la région du Pacifique Sud. Il faut mettre un terme à ces activités pour assurer notre survie même et préserver notre écosystème fragile. Dans le Pacifique Sud, nous nous félicitons de la récente décision de la France de suspendre ses essais nucléaires dans la région. Nous sommes vivement encouragés par l'accession de la France au Traité sur la non-prolifération nucléaire, et nous espérons que la France deviendra également partie au Protocole du Traité de dénucléarisation du Pacifique Sud.

En même temps, mon gouvernement se félicite de la décision prise par les Etats-Unis de fermer leur usine d'incinération des armes chimiques à l'atoll Johnston.

Nous applaudissons à la décision du Japon de mettre un terme à la pêche au filet dérivant, à une large échelle, qui est souvent appelé le "Mur de la mort", dans les eaux du Pacifique Sud et, dans cette région, nous prions sincèrement pour que d'autres nations pêchant dans des eaux éloignées prennent les mêmes décisions.

Nous devons tous aspirer à une paix sûre et durable dans notre monde. Le désarmement et l'élimination des armes de destruction massive sont des éléments essentiels pour la paix. Je crois que les Membres de l'Organisation, chacun d'entre nous, doivent oeuvrer sans réserve à l'instauration et au maintien d'une paix sûre et durable sur notre planète et, de façon simultanée, accroître et étendre les bénéfices économiques et sociaux pour tous les peuples du monde.

Enfin, notre monde aujourd'hui est celui que nous, en tant que nations, faisons. Avec notre connaissance du passé ou avec notre expérience d'aujourd'hui, que les pays, larges et petits, riches et pauvres, en tant que Membres de cette organisation internationale, consacrent toute leur énergie et leurs efforts et s'engagent à édifier un monde meilleur pour nous et pour les générations qui nous suivront.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République des Fidji de la déclaration qu'il vient de faire.

Le général de division Sitiveni L. Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

M. KAPUTIN (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, à sa quarante-septième session. Votre présence en cette salle et votre élection unanime à la présidence de nos débats symbolisent non seulement les changements passionnants qui sont intervenus en Europe orientale et dans l'ancienne Union soviétique, mais également la manière dont ils ont été accueillis dans le monde entier. En vous présentant les vœux et en vous assurant de la coopération et du soutien de ma délégation, je tiens également à rendre hommage à la manière efficace dont votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, de l'Arabie saoudite, s'est acquitté de ses fonctions. Si votre élection, Monsieur le Président, symbolise les vastes changements dans le monde, il en est de même de la présence ici pour la première fois des délégations d'Etats qui, à un moment, ont fait partie de l'ancienne Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie. Ma délégation a grand plaisir à souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies aux neuf Etats qui faisaient autrefois partie de l'Union soviétique et aux trois Etats qui faisaient partie de la Yougoslavie, et dont les représentants viennent de se joindre à nous. Leur présence témoigne amplement du pouvoir de résistance des populations, qui finissent par surmonter l'idéologie et la technologie employées pour les opprimer.

Avec l'admission de Saint-Marin, l'objectif d'une composition universelle et mondiale de l'Organisation des Nations Unies est à présent en vue.

Venant d'une région où il est moins fréquent que dans d'autres parties du monde d'être Membre de l'ONU, je suis heureux d'annoncer que mon gouvernement coopérera aux efforts destinés à renforcer les liens entre les autres Etats insulaires du Pacifique Sud et l'Organisation des Nations Unies.

Les orateurs qui m'ont précédé au cours de ce débat ont fait comprendre clairement que, comme le disait le Secrétaire général dans son rapport "Agenda pour la paix", "nous sommes entrés dans une phase de transition mondiale" (A/47/277, par. 11).

Le Message de Jakarta, publié lors de la dixième Conférence au sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, dont mon gouvernement vient de devenir membre à part entière, décrit l'époque actuelle

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

comme "une période de changements profonds et de transition rapide". Mais où cette transition va-t-elle nous mener et quels en seront les effets dans le monde?

Alors même que nous nous félicitons de la fin de la guerre froide, nous ferions bien de nous rappeler l'observation qui figure dans "Agenda pour la paix", selon laquelle "les divergences entre Etats du Nord et du Sud s'accroissent" (Ibid., par. 8).

Il s'agit, et je cite une fois de plus le Message de Jakarta "d'une époque riche de promesses, mais qui lance également de graves défis, une période de possibilités marquée par une incertitude généralisée."

Ce n'est pas par hasard si le Préambule de la Charte des Nations Unies énonce des objectifs non seulement politiques, mais aussi économiques et sociaux, ou si la Charte a créé un Conseil de sécurité et un Conseil économique et social. La sécurité n'a jamais été une simple question militaire ou politique; elle a toujours eu des aspects économiques et sociaux. Pour les peuples des pays en développement en particulier, les aspects économiques et sociaux de la sécurité sont indissociables des aspects militaires et politiques et sont souvent plus importants et plus urgents.

Si la transition, qui d'après de nombreux orateurs qui m'ont précédé aurait commencé, doit nous amener vers la paix mondiale, alors nous devons accorder une plus grande attention aux questions économiques et sociales qui divisent le Nord et le Sud. C'est pourquoi mon gouvernement appuie la proposition de convoquer en 1995 le sommet mondial pour le développement social, auquel mon gouvernement entend participer en espérant que son issue sera positive.

Si déçu qu'il soit du niveau des accords conclus à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en juin de cette année, mon gouvernement continuera d'appuyer les efforts de la CNUED en particulier et tous efforts semblables entrepris par l'Organisation des Nations Unies en général. C'est pourquoi nous nous sommes proposés d'accueillir un séminaire régional, qui fera suite à la CNUED de Rio, qui se tiendra à Port Moresby en novembre.

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Mon gouvernement se félicite des changements qui ont permis aux populations d'Europe centrale, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale de participer directement à nouveau, à la vie politique et économique nationale. Nous souhaitons la bienvenue à ces pays ainsi qu'à leurs gouvernements et espérons qu'ils participeront aussi davantage aux affaires politiques et économiques internationales.

De même, nous nous félicitons des changements qui ont mené au remplacement de dictatures en Afrique, en Amérique latine et ailleurs. Mais, ce faisant, nous ne serions pas sincères si je n'ajoutais pas que nous sommes désireux de faire en sorte que ce changement soit à la fois complet et durable.

Mon gouvernement est profondément troublé par la violence sauvage et les souffrances horribles que subissent les victimes de "l'épuration ethnique" dans l'ancienne Yougoslavie et par les victimes des conflits interraciaux, religieux et ethniques dans ce pays et ailleurs.

Nous souscrivons aux préoccupations exprimées par les membres de l'Organisation de la Conférence islamique, et nous appuyons les efforts entrepris par l'ONU et la Communauté économique européenne pour résoudre ces conflits et fournir l'assistance nécessaire.

Mais comme le Secrétaire général l'a si justement rappelé au monde, il existe dans d'autres parties du monde, y compris en Somalie, des conflits et des souffrances terribles qui méritent tout autant notre attention.

Il est affligeant de voir que même après la fin de la guerre froide, et pendant la transition mondiale que le Secrétaire général a analysée si éloquemment, on parle encore de la partie du monde où vit le plus grand nombre d'êtres humains et où les besoins sont les plus grands comme d'un tiers monde très pauvre et qu'on la traite comme tel.

Monsieur le Président, je vous demande de vous rappeler les années 60, époque où la domination étrangère a pris fin dans de nombreuses parties du monde, où un nombre record de nouveaux Membres a été admis à l'Organisation des Nations Unies et où les perspectives de démocratie et de développement semblaient, de l'avis de tous, assez brillantes. Pensons alors aux difficultés économiques qui ont bien souvent suivi et aux dictatures qui, trop souvent, ont duré jusqu'à la transition actuelle. Et demandons-nous pourquoi, quels que soient nos espoirs, nous devrions nous attendre à ce que l'avenir soit différent.

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Le monde a appris quelque chose du passé - ou, du moins, il aurait dû en apprendre quelque chose. Mais en avons-nous tous tiré les bonnes conclusions? Et qu'avons-nous fait pour agir à partir de nos conclusions les plus certaines?

C'est une chose de se féliciter de la tenue d'élections libres; c'en est une tout autre que d'être certain soit qu'elles changeront les choses, soit qu'elles continueront d'être tenues d'une manière ordonnée, constitutionnelle et équitable.

Traditionnellement, les responsables politiques promettent des résultats. Or, leurs possibilités de réélection dépendent des résultats obtenus. Il en va de même pour la démocratie. En d'autres termes, la démocratie, comme la sécurité, est davantage qu'une question de politique; elle a également des racines économiques et sociales.

Dans les pays en développement, ou plus précisément dans les pays où le développement est un objectif à long terme plutôt qu'une réalité imminente, la démocratie dépend non seulement des possibilités de participation politique, mais aussi des possibilités de participation économique et sociale. En tant que personne ayant pris une modeste part dans l'élaboration de la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, je suis fier du fait que les Objectifs nationaux et les Principes directeurs qui figurent dans notre constitution nationale reconnaissent explicitement cette réalité.

Je me souviens d'une époque, avant l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où non seulement des élections libres mais aussi des marchés libres étaient largement considérés comme des caractéristiques ou, du moins, comme des objectifs atteignables pour de nombreux pays en développement. Je me rappelle aussi la peine et la colère ressenties par de simples villageois lorsqu'ils se sont aperçus que des élections libres et des marchés libres ne leur étaient pas nécessairement avantageux.

De fait, je suis le porte-parole d'un mouvement qui a mobilisé des dizaines de milliers de personnes pour faire en sorte que le développement politique et économique serve leurs intérêts et qui a pavé la voie à l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. C'est précisément en raison des leçons que j'ai apprises de mon peuple, et avec lui, que j'ai décidé de faire des possibilités et de la participation le thème principal de la politique que je mettrai en oeuvre en tant que Ministre des affaires

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

extérieures de mon gouvernement. Ces leçons font aussi partie des raisons pour lesquelles mon gouvernement cherchera un appui pour une initiative visant à contribuer à l'identification, à la création, au maintien, à la diversification et à l'élargissement des possibilités pour une participation économique, avec l'accent mis particulièrement sur les pays en développement.

L'"Agenda pour la paix" est une contribution des plus constructives à la réflexion sur la prévention, la gestion et la résorption des conflits après la fin de la guerre froide. L'initiative relative à l'autodétermination qu'a entreprise le Gouvernement du Liechtenstein fournira un appui et une aide au développement des idées contenues dans le rapport. Les discussions actuelles sur les options disponibles en vue de la réforme de l'ONU, y compris le Groupe de travail de haut niveau mis sur pied par le Mouvement des non-alignés, de même que de nombreuses déclarations faites lors du débat actuel, visent clairement à contribuer aux mêmes fins.

Un des signes les plus prometteurs des temps actuels est certainement le fait que nous pouvons parler d'un agenda global, et que cet agenda global porte sur la paix.

L'initiative que propose mon gouvernement se veut, de fait, la contrepartie économique de l'"Agenda pour la paix". Notre but n'est pas d'amorcer de nouveau un débat général sur les questions de développement - bien que nous portions un intérêt évident à la poursuite des discussions sur la nature, l'orientation, le rythme et le cadre international des changements relatifs au développement - mais de stimuler l'échange d'idées et d'expériences pratiques liées à l'amélioration et à l'accroissement des possibilités de participation économique au bénéfice des populations des pays en développement.

En somme, la proposition vise à obtenir un appui pour la nomination d'un groupe de personnes éminentes, spécialisées et expérimentées chargé de rédiger un rapport pratique fondé sur les expériences vécues dans divers pays et sur une analyse détaillée et critique des options disponibles, en vue de sa présentation à l'ONU.

L'objectif de mon gouvernement est d'obtenir le soutien des autres membres du Forum du Pacifique Sud et d'autres groupes régionaux dont nous faisons partie ou avec lesquels, comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), nous avons des relations étroites et cordiales, afin de

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

soumettre la proposition à l'examen des membres du Groupe des 77 et du Mouvement des non-alignés et d'en débattre sur un plan bilatéral aussi largement que possible en vue de soumettre une résolution à l'Assemblée générale lors de sa quarante-huitième session. Nous espérons qu'un groupe sera nommé à temps pour présenter un rapport au cours de la quarante-neuvième session, et que ce rapport fera l'objet d'un débat en 1995.

Comme dans le cas de nombreux autres pays représentés à cette assemblée, beaucoup des dispositifs économiques, juridiques et autres de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été hérités de l'étranger. Nombre des pratiques, politiques et lois adoptées dans le secteur monétaire de notre économie nationale ont été définies dans diverses conditions, par différentes personnes, en vue d'atteindre divers objectifs.

Nous estimons ne pas avoir épuisé - ni même envisagé - toutes les politiques concrètes ni toutes les options juridiques pour faciliter la participation économique de nos concitoyens dans les affaires nationales et internationales. Nous n'avons pas eu un accès rapide et systématique aux expériences effectuées ailleurs.

Nous ne croyons pas que les forces du marché en elles-mêmes offriront nécessairement à notre peuple les possibilités adéquates de participer au développement économique et d'en bénéficier sans de nouveaux changements.

D'autres options doivent être définies et d'autres changements devront être apportés si ceux qui tentent de participer au développement économique à partir de son point de départ, soit là où commencent la plupart des personnes dans les pays en développement, veulent avoir l'occasion d'identifier, d'utiliser et d'exploiter les possibilités qui leur sont disponibles, en théorie plus souvent qu'en pratique. Nous voulons connaître les options disponibles.

Mon gouvernement se tournera donc vers d'autres Membres de l'ONU pour recueillir l'appui et les idées susceptibles de faire avancer notre proposition. Nous espérons qu'il en résultera un important guide pratique d'options pour la création, le maintien, la diversification et l'élargissement des possibilités de participation économique, avec un accent mis spécifiquement sur les pays en développement.

4. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Mon gouvernement s'est récemment vu critiqué, pour la première fois, devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève et l'Assemblée paritaire des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de la Communauté économique européenne, au sujet d'atteintes aux droits de l'homme dans la province des Salomons septentrionales de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Je n'ai aucun plaisir à affirmer, même si c'est exact, que la plupart de ces atteintes aux droits de l'homme, au sujet desquelles toutes les parties au conflit doivent accepter une certaine responsabilité, se sont produites au cours du mandat du gouvernement précédent et que mes collègues et moi-même nous y sommes opposés à ce moment-là. En tant que membres du gouvernement actuel, nous sommes maintenant responsables du règlement de la situation, quelles qu'en soient les causes. Nous devons accepter la responsabilité découlant de ce que nous décidons ou approuvons à partir de maintenant. Mais la situation qui a donné naissance aux critiques que je viens d'évoquer doit beaucoup aux lois, politiques et pratiques économiques qui ont été élaborées sans égard, ou presque, à la participation populaire, et avec encore moins de considération pour les caractéristiques spécifiques des sociétés dans lesquelles vit encore la majorité de la population de la région.

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Cela fait ressortir également la nécessité de reconnaître que les processus susceptibles de contribuer à calmer les tensions et à réduire les conflits dans certaines parties du monde pourraient ne pas avoir les mêmes effets dans d'autres. Ils ne pourraient, en fait, ne servir qu'à empirer les choses.

Pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de même que pour de nombreux autres pays en développement qui sont devenus indépendants depuis la seconde guerre mondiale, l'édification de la nation reste un problème difficile et une préoccupation urgente. La question qui se pose à nous n'est pas, comme ailleurs, de trouver les moyens de gérer les tensions ethniques et autres à présent que des peuples qui ployaient précédemment sous le poids idéologique et technologique de la guerre froide s'en sont libérés, mais plutôt de concilier les divergences internes et de les mettre au service d'une cause nationale commune.

En outre, mon gouvernement est d'avis que, bien souvent, traiter des droits de l'homme en tant que tel n'est pas forcément approprié. Il peut même arriver, en fait, que cela soit hors de propos ou que cela contribue activement à accroître les souffrances.

C'est pourquoi, mon gouvernement a reconnu que toutes les parties au conflit dans la province des Solomons du Nord en Papouasie-Nouvelle-Guinée avaient commis des torts. Il a pris des mesures pour y mettre fin et empêcher que cela ne se reproduise et a demandé à d'autres gouvernements et organisations internationales d'aider à les réparer en participant, par exemple, aux coûts de l'évaluation des besoins, de la planification de la remise en état et du rétablissement des services en faveur des habitants qui en ont été privés.

Mon gouvernement considère que les habitants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont les mieux placés pour résoudre le conflit; mais nous comptons sur l'aide extérieure pour permettre la réintégration de la population, réparer les dégâts et restaurer les services publics.

Mon gouvernement entend figurer parmi les participants à la deuxième Conférence mondiale sur les droits de l'homme prévue pour juin 1993. Comme lors de la dixième Conférence au sommet du Mouvement des non-alignés, nous réaffirmons l'universalité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui sont consacrés dans la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais,

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

comme les autres membres du Mouvement des non-alignés, nous croyons que le progrès économique et social facilite la réalisation de ces droits et libertés, et c'est pourquoi j'ai mis l'accent sur les possibilités et la participation économiques. Pour les mêmes raisons, nous nous félicitons de la vaste portée que l'on se propose de donner à la Conférence mondiale sur les femmes de 1995, qui sera centrée sur l'action à engager dans le contexte de l'égalité, du développement et de la paix.

En tant que participant actif aux travaux de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et du Comité des Vingt-Quatre, mon gouvernement est un ferme partisan de la Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (1990-2000). C'est pourquoi nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir le séminaire sur la décolonisation consacré à la région du Pacifique qui se tiendra à Port Moresby, en 1993, afin de contribuer à développer le plan d'action pour la Décennie.

Dans notre région, nous continuons d'appuyer la participation des Nations Unies au processus de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie et nous espérons que l'issue de l'examen à mi-parcours de l'application des Accords de Matignon, examen qui doit avoir lieu prochainement, favorisera la sauvegarde des droits légitimes des Kanaks.

Pour ce qui est des autres faits nouveaux survenus dans le Pacifique Sud, nous saluons la décision du Gouvernement français de suspendre son programme d'essais d'armes nucléaires en Polynésie française. Nous demandons instamment qu'il y soit mis fin une fois pour toutes.

Nous comptons que le Gouvernement américain honore la promesse du Président Bush de limiter l'usage qui est fait de l'atoll de Johnston pour se débarrasser d'armes qui, bien qu'elles n'aient jamais été dirigées contre nous lorsqu'elles étaient actives, constituent aujourd'hui une menace pour la sécurité, la santé et le bien-être économique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Nous nous efforçons de garantir que l'océan Pacifique ne soit pas utilisé pour le transport de plutonium ou d'autres matières nucléaires, chimiques ou biologiques dangereuses qui risquent de polluer les océans dont nous sommes tributaires. Nous promettons que toutes les mesures de précaution seront prises ne suffit pas.

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Comme les gouvernements des autres pays insulaires du Pacifique Sud, nous comprenons les aspirations de ceux qui sont en faveur d'une coopération économique régionale accrue en Europe et en Amérique du Nord. Nous appuyons les efforts visant à aider les anciens Etats communistes dans la tâche immense de reconstruction économique et sociale qui les attend. Mais, comme les autres pays en développement, le Pacifique Sud souhaite que l'intégration régionale et les efforts pour répondre aux besoins dans d'autres parties du monde ne se fassent pas au détriment des besoins de notre peuple.

Nous souhaitons également que les négociations de l'Uruguay Round menées dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT) aboutissent rapidement, compte dûment tenu de la nécessité d'assurer et d'élargir les possibilités de participation économique des pays en développement à l'économie internationale. En fait, c'est précisément parce que nous pensons que les possibilités de participation économique devraient être accrues et plus équitablement réparties que mon gouvernement a proposé l'initiative que j'ai indiquée.

Mon gouvernement appuie le rôle actif joué par l'ONU, dans des conditions difficiles, pour assurer la paix et le retour à la normale au Cambodge. Nous soutenons également les efforts qui visent à ramener la paix en Bosnie-Herzégovine et à faciliter l'acheminement des secours en Somalie. Nous sommes encouragés par les propos tenus par les Gouvernements d'Israël et des Etats voisins quant aux perspectives de règlement négocié des sources de conflit qui subsistent au Moyen-Orient.

Nous nourrissons un optimisme prudent à l'égard des perspectives d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Mais, la situation étant ce qu'elle est, mon gouvernement estime devoir maintenir les interdictions frappant toutes les transactions avec l'Afrique du Sud, continuer de suivre de près l'évolution de la situation dans ce pays et n'envisager de lever ces interdictions que lorsque de nouveaux progrès seront accomplis dans la bonne direction et ce, en consultation étroite avec les Etats africains.

Comme ses prédécesseurs, mon gouvernement soutient les efforts destinés à limiter la production et la vente d'armes. A notre avis, les forces militaires étrangères indésirables devraient être retirées des pays qui ne représentent pas une menace pour leurs voisins ou pour le droit international.

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Toutefois, étant originaire d'un pays en développement, je pense qu'il importe de répéter qu'il nous faut admettre la réalité, telle qu'elle est également reconnue dans l'"Agenda pour la paix", à savoir qu'il existe des menaces non militaires contre la paix qui deviennent peut-être plus évidentes que jamais. Mon gouvernement partage l'opinion émise dans le rapport selon laquelle il est nécessaire de renforcer les arrangements pris pour identifier, surveiller, analyser les informations et agir collectivement pour limiter ces menaces, compte dûment tenu des conditions locales, y compris les intérêts d'Etats bien intentionnés, et dans le plein respect du droit international.

Je ne peux m'empêcher de relever non seulement combien la composition et l'ordre du jour de l'Assemblée générale ont changé ces dernières années, mais combien également le contenu, le ton, la franchise à l'égard des difficultés nationales, et même la longueur des interventions dans le débat général ont changé, pour le mieux en général.

M. Kaputin (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

En ma qualité de chef de la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, j'ai eu le privilège d'être présent lorsque les délégations d'Etats nouvellement admis aux Nations Unies ont saisi l'occasion qui leur était donnée de participer pour la première fois de manière indépendante aux travaux de l'Assemblée générale.

Je suis certain que d'autres gouvernements appuieront ma proposition pour que les Nations Unies prennent l'initiative de préparer et d'examiner un rapport détaillé sur la meilleure façon de mener à bien la tâche - complémentaire de celle visant à garantir le maximum de possibilités de participation politique - consistant à garantir le maximum de possibilités de participation économique, en tenant plus particulièrement compte des besoins des pays en développement. Cette possibilité et cette participation sont la clef du développement politique, de la sécurité et de la paix. Elles sont également la clef du développement économique et de la justice, et notamment de l'égalité entre le Nord et le Sud au sein de chacune de ces régions du globe.

ALLOCUTION DE M. MAXIME CARLOT KORMAN, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DE VANUATU

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va entendre maintenant une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Maxime Carlot Korman, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République de Vanuatu, M. Maxime Carlot Korman, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.

M. CARLOT KORMAN (Vanuatu) : Monsieur le Président, je me joins à tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Votre élection symbolise les grands changements qui ont lieu à travers le monde, et c'est un hommage à votre pays, à votre peuple et à vous-même.

Je voudrais aussi rendre un hommage particulier à votre distingué prédécesseur, S. E. M. Samir Shihabi, Ambassadeur de l'Arabie saoudite, pour l'excellente manière dont il s'est acquitté de ses responsabilités au cours de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale.

M. Carlot Korman (Vanuatu)

Il ne fait aucun doute qu'à aucun autre moment de notre vie avons-nous connu un plus grand espoir que maintenant de paix durable pour toutes les nations du monde. La réduction graduelle de la tension et l'élimination qui s'en est suivie de l'antagonisme entre les grandes puissances militaires ont abouti aux résultats dramatiques de désarmement nucléaire et, en fin de compte, ont contribué à la fin de la guerre froide. Aujourd'hui, l'éclosion de la démocratie donne des raisons d'espérer un environnement international qui pourrait être encore plus propice à l'avènement de la paix et de la sécurité mondiales.

Malgré cela, plusieurs problèmes persistent encore, qui défient notre planète, menaçant notre constante recherche de paix, d'égalité et de justice. La démocratie, adulée et défendue dans certaines contrées, est souvent moins désirée, sinon négligée, lorsque sont en jeu les intérêts des grandes puissances face aux petits pays économiquement moins avantagés.

En outre, le nationalisme qui pouvait et devait représenter une voie progressive pour unifier les peuples plutôt que de les diviser, a été, à l'occasion, encouragé dans ses manifestations les plus étroites et les plus intolérantes. Dans beaucoup de régions du globe, les anciennes rivalités ethniques ont été réveillées et exploitées par des démagogues très habiles à utiliser ces antagonismes pour satisfaire leurs ambitions égoïstes et à courte vue. Malheureusement, les victimes de cette démagogie restent souvent sans aucun recours à un mécanisme juridique qui pourrait leur épargner la vie et mettre fin à leurs souffrances.

Aussi tragique que cela soit, nous avons assisté à des scénarios trop souvent répétés : dans un premier temps, le monde reste impassible, remarquant à peine les termes insultants et les discours désobligeants qui sont prononcés; viennent ensuite des rhétoriques toujours plus enflammées, et finalement des pierres sont jetées; le pas est vite franchi et les individus sont assaillis dans la rue, leurs maisons sont pillées et saccagées; en peu de temps, les conditions se détériorent de façon irrémédiable.

Pour certains, cela constitue un point de non-retour. L'ignorance, génératrice de haine, prolifère et échappe à tout contrôle, libérant ses forces de destruction. Des régions entières sont ainsi assiégées.

M. Carlot Korman (Vanuatu)

Dès lors, les démagogues imbus du fallacieux pouvoir des forces qu'ils ont ainsi déchaînées pourront toujours prétendre défendre les idéaux les plus élevés. En vérité, ils agissent tout simplement en suivant leurs bas instincts.

Vanuatu s'est toujours inquiété de l'hésitation et de la répugnance de certains membres de la communauté internationale à confronter cette question précise, quelque fâcheuse qu'elle soit. Par le passé, nous avons averti que ne pas examiner les causes des rivalités ethniques ou des conflits intercommunautaires, et ne pas trouver des voies pacifiques de régler ces antagonismes ou conflits, ne pouvait que conduire à une situation dans laquelle la paix et la sécurité internationales seraient un jour mises en danger par ces forces. Malheureusement, ce jour est d'ores et déjà arrivé. Par conséquent, alors que quelques-uns d'entre nous n'ont jamais eu autant de raisons de se réjouir et que certains parmi nous n'ont jamais eu davantage de raisons de pleurer, d'autres enfin n'ont jamais connu un avenir aussi peu certain.

Quelle joie possible une mère dans les Balkans peut-elle éprouver quand elle enterre son jeune garçon, dont la vie a été écourtée par la balle d'un quelconque tireur embusqué? Quelle joie possible un père en Somalie peut-il éprouver quand il regarde sa fille s'éteindre dans une mort lente et douloureuse à cause de la famine? De quelles possibilités disposons-nous pour alléger la terreur qui emplit le coeur de l'innocent réfugié sans défense qui se trouve pris dans l'étau de l'indifférence politique et sociale ou qui contemple le chaos qu'est devenue sa terre natale, autrefois considérée comme un havre de justice et d'égalité?

Quand certains se réjouissent à juste titre de la fin de la guerre froide et de l'épanouissement de la démocratie, d'autres se trouvent sans toit et continuent de souffrir parce qu'ils ont faim, résultat, souvent, de la privation économique. D'autres encore pleurent la fin tragique et violente de leurs proches et se demandent avec anxiété s'ils pourront eux-mêmes survivre et voir le prochain lever du soleil. Quand certains sont en train d'applaudir ce qui a été accompli, d'autres ne peuvent que contempler le grand chemin qui reste encore à parcourir.

M. Carlot Korman (Vanuatu)

De l'Afrique du Sud à l'Afghanistan, du Cambodge à Haïti, de la Bosnie-Herzégovine au Timor oriental, et du coeur de l'Europe jusqu'au sud ensoleillé du Pacifique, des peuples souffrent, certains de longue date, à cause des difficultés de tous genres et la communauté internationale se doit encore d'endosser la majeure partie des responsabilités. Toutes ces idées ont été soulignées dans le remarquable rapport du Secrétaire Général intitulé "Agenda pour la paix", dont l'analyse, que nous essayons de commenter, invite à la réflexion. Nous trouvons que ce document est un point de départ important pour des discussions dont le besoin n'est que trop ressenti à l'approche du cinquantième anniversaire des Nations Unies, et alors que l'humanité se prépare à entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

L'environnement politique international n'est pas le seul qui nous préoccupe. Beaucoup a été écrit, et beaucoup a été dit sur le Sommet planète Terre, tenu en juin de cette année à Rio de Janeiro, au Brésil. Il reste à voir ce qui sera fait en matière de suivi de cette importante réunion.

Nous sommes satisfaits d'enregistrer que certaines mesures très positives ont déjà été prises. En effet, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est à féliciter pour sa contribution financière significative à Capacité 21. Le Canada a laissé comprendre qu'il prendrait aussi des dispositions similaires. Nous aimons à croire que d'autres suivront également dans un proche avenir. Cette importante initiative aidera les pays en développement à formuler des politiques nationales adéquates et une législation appropriée en direction de l'environnement et d'un développement durable. Ces dispositions devront se concentrer sur la formation technique des ressources humaines et le renforcement des institutions nationales et régionales. Plus important encore, elles devront servir de signal au sérieux avec lequel les pays développés du Nord envisagent l'ampleur de leurs engagements multilatéraux nécessaires pour donner corps à notre parcours après Rio.

Durant cette session de l'Assemblée générale, un nombre important de mesures devront être prises comme mesures de suivi au Sommet planète Terre. Parmi elles, naturellement, il y a l'établissement d'une commission de haut niveau sur le développement durable. C'est notre espoir que le secrétariat de cette commission sera situé ici, au Siège de l'Organisation des Nations Unies

M. Carlot Korman (Vanuatu)

à New York, et que la commission tiendra ses assises ici à New York, de sorte que tous les pays aient l'opportunité de participer et de contribuer aux importants travaux de la commission. Placer le secrétariat ailleurs et tenir les assises de la commission en dehors de New York aboutirait sans aucun doute à une forte baisse de participation d'un grand nombre de pays en développement, et poserait des limites à l'efficacité de la commission. De plus, nous pensons que l'établissement de la commission à New York réduirait les coûts pour les Nations Unies et encouragerait l'interaction nécessaire entre la commission, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Banque mondiale et les autres agences multilatérales qui sont si vitales, pour donner au parcours entamé à partir de Rio, son sens véritable et effectif. Nous croyons fermement, comme nos collègues d'"Alliance of Small Island States" (AOSIS), que les décisions prises concernant l'emplacement du secrétariat de la commission, le lieu de ses réunions, sa taille et sa composition, seront déterminantes pour la participation de toutes les parties prenantes et la transparence des travaux de la commission. Notre souci majeur est que cette question ne soit pas décidée sur une base autre que celle la plus apte au fonctionnement le plus efficace de la commission et à ses rapports les plus féconds avec les autres institutions.

Au cours de cette session de l'Assemblée générale, une commission intergouvernementale pour la négociation de la Convention sur la sécheresse et la désertification sera aussi mise sur pied. Vanuatu a l'intention de participer activement aux travaux de cette commission et à apporter son concours aux pays qui sont directement menacés par la sécheresse et la désertification. Nous pensons que ce problème est un des plus grands défis auquel fait face la communauté internationale.

Une autre mesure d'importance capitale que l'Assemblée générale doit considérer en tant que suivi au Sommet planète Terre est la proposition de la tenue d'une conférence globale sur le développement durable des petits Etats insulaires. Une réunion de cette nature n'est que trop attendue. Nous espérons qu'une résolution pour la tenue de cette conférence sera adoptée par consensus et que la conférence dont les Etats membres de l'AOSIS proposent la tenue à la Barbade aura pour objectif essentiel d'assurer une action concrète et réelle de la part de la communauté internationale pour assister les pays du

M. Carlot Korman (Vanuatu)

monde les plus vulnérables, et également plus souvent oubliés. Nous lançons un appel à tous les pays pour qu'ils apportent leur soutien à cette conférence et pour qu'ils se joignent à nous, dans le décor chaleureux et amical qui est celui de la Barbade en juin prochain, afin que nous fassions chemin ensemble sur la route tracée par la Conférence de Rio.

Vanuatu n'est pas seulement un petit Etat insulaire, c'est aussi un des pays les moins développés. En conséquence, au-delà de nos préoccupations pour une démocratie politique, nous sommes préoccupés par l'économie. Nos aspirations convergent donc également en faveur d'un développement économique. Aussi, joignons-nous nos voix aux appels lancés en faveur des mesures d'ajustement des déséquilibres commerciaux, d'allégement de la dette extérieure et de la fixation de prix équitables pour les produits de première nécessité. Nous croyons aux mesures correctives de ces fléaux du sous-développement.

Ce sujet est d'une si grande importance que nous abordons la question de la réforme et de la restructuration du système de développement, initié par les Nations Unies, avec des espoirs très élevés que des mesures d'approche efficaces seront trouvées et seront mises en oeuvre dans cette période de l'après-guerre froide.

Nous sommes heureux et fiers de rapporter que le mois prochain nos parlementaires à Vanuatu voteront la législation pour la ratification de la Convention sur les changements climatiques et celle sur la diversité biologique. Nous sommes fortement convaincus qu'il est essentiel que ces deux conventions soient ratifiées, qu'elles entrent en vigueur et qu'elles soient strictement appliquées le plus tôt possible.

Nous sommes aussi satisfaits de constater l'existence d'une convention interdisant les armes chimiques. Nous prions ceux qui possèdent de telles armes - et ceux qui viendraient à en posséder - d'avoir la sagesse d'être des parties prenantes à cet instrument juridique et d'éliminer ces engins d'horreur et de mort.

M. Carlot Korman (Vanuatu)

Les cataclysmes naturels qui se sont abattus tout récemment sur des pays aussi divers et séparés les uns des autres par d'aussi grandes distances que les Bahamas, la France, le Nicaragua, le Pakistan et les Etats-Unis, sont une preuve que le monde n'a plus un instant à perdre si nous voulons éviter la potentialité d'une catastrophe de dimension mondiale résultant de l'exploitation abusive par l'homme des ressources naturelles sur une période prolongée. Des mesures de prévention et de précaution devraient être prises dès maintenant, avant qu'il ne soit définitivement trop tard.

Pendant des décennies, les peuples du Pacifique Sud ont vu leur région utilisée pour des essais d'armes nucléaires, pour la décharge de déchets radioactifs et, plus récemment, pour la destruction d'armes chimiques. Notre région a déjà, contre son gré, payé très cher pour des technologies dont nous avons tiré, en comparaison, très peu de bénéfices. Aujourd'hui, les dirigeants de la zone du Pacifique Sud sont très anxieux à propos de plans consistant à faire transporter du plutonium à travers leur zone de navigation maritime. Nous espérons que ceux qui conçoivent ces plans prêteront une oreille attentive à nos appels pendant que nous avons encore des voix pour les en supplier.

Je voudrais terminer en souhaitant la bienvenue à nos nouveaux Membres. Leur chemin vers la souveraineté nationale, la reconnaissance internationale et l'acquisition du statut de Membre de la famille des Nations Unies n'a certainement pas été des plus aisés. Nous saluons leur persévérance et leur vision de lendemains meilleurs pour leurs peuples. Avec eux, nous nous tenons prêts à nous donner la main pour bâtir une grande famille des Nations Unies plus efficace, plus représentative et plus sensible à nos problèmes. Nous contribuerons dès lors à créer un ordre international plus démocratique, - c'est-à-dire un ordre mondial démocratique dans les faits et non seulement dans les mots, un ordre mondial qui respecte tous les pays, qu'ils soient grands et puissants, ou qu'ils soient petits et vulnérables.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Vanuatu de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Maxime Carlot Korman, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté de la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous avons ainsi entendu le dernier orateur inscrit au débat général.

#### DECLARATION DU PRESIDENT

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'avais sincèrement l'intention d'écouter chacun des 167 discours faits au cours du débat général, mais parfois mes devoirs de Président de l'Assemblée générale m'ont retenu ailleurs. Néanmoins, nous avons tous eu le privilège d'entendre 24 chefs d'Etat, un vice-président, 13 premiers ministres, 10 premiers ministres adjoints, 103 ministres des affaires étrangères et 16 chefs de délégation.

La présente session de l'Assemblée générale a lieu à un moment crucial de l'histoire des Nations Unies. C'est une époque d'occasions sans précédent succédant à la guerre froide; mais c'est également une période de sobre évaluation alors que nous examinons les problèmes nouveaux et complexes auxquels l'Organisation et le monde sont confrontés.

Après trois semaines de débat général à l'Assemblée, je suis très heureux de noter qu'une des caractéristiques les plus significatives qui s'est manifestée dans les déclarations est la nécessité de rendre l'Organisation des Nations Unies véritablement efficace et capable de répondre rapidement aux défis d'un monde qui change rapidement. Les déclarations faites au cours du débat général ont fourni la preuve de ce monde changeant en présentant une vue multidimensionnelle de presque chaque problème international important. En outre, les déclarations reflètent une cohésion d'idées en ce qui concerne la nécessité critique de réformer les Nations Unies, y compris l'Assemblée générale. Il y a un grand élan en faveur des réformes futures dans le remarquable rapport du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, intitulé "Agenda pour la paix".

Ce n'est pas un hasard si, faisant suite au débat général, le premier point que nous examinerons - et nous le ferons vendredi - portera en partie sur l'"Agenda pour la paix"; puis nous examinerons les questions significatives soulevées au cours du débat général sur l'avenir de cette organisation et les moyens d'accroître son efficacité.

Le débat général a montré une fois encore le rôle unique que joue l'Assemblée générale, et il a prouvé combien il est important que nous réalisions toutes ses potentialités en tant que parlement mondial sans

Le Président

précédent. Une des tâches les plus importantes de cette instance est d'assurer la diplomatie préventive et les activités de rétablissement de la paix, sauvegardant ainsi les conditions sociales et économiques de tous dans ce monde qui a changé.

J'espère sincèrement que les résolutions qui seront adoptées dans les mois à venir non seulement se traduiront par des mesures concrètes, mais seront également assorties de mécanismes de surveillance appropriés pour leur mise en oeuvre.

En conclusion, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements à tous les représentants qui, en prenant la parole à l'Assemblée, ont fait des allusions généreuses à l'égard de mon pays et à mon égard.

Puis-je considérer maintenant que l'Assemblée en a terminé avec son examen du point 9 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

## PROGRAMME DE TRAVAIL

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais rappeler aux représentants que, demain, nous commencerons l'examen du point 10 de l'ordre du jour intitulé "Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation", qui comprend le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix".

Je voudrais également rappeler aux Membres que nous ouvrirons la séance à 10 heures précises.

La séance est levée à 12 h 10.